

**Le Centre de Ressources Autisme région Alsace
et l'AFERPE vous invitent à la conférence du**

Dr Jacques CONSTANT

Ancien chef de Service en Psychiatrie Infanto-juvénile

**COMMENT SE CONDUIRE
EN PAYS AUTISTE ?**

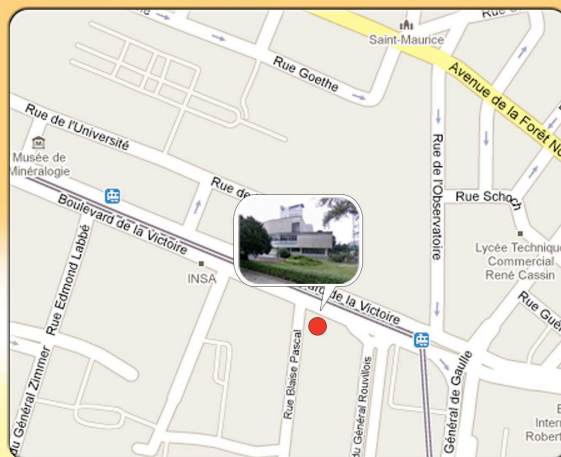
**Entre recommandations officielles
et accompagnement au quotidien
de la personne autiste de l'enfance à l'âge adulte**

Le 16 juin 2010 à 20 h

Faculté de Chimie de Strasbourg

Amphithéâtre Ourisson

**Entrée : boulevard de la Victoire
(Tram C, E, station Observatoire)**



Participation aux frais : 5 euros

Renseignements : CRA Alsace : 03 88 11 59 52 / 03 88 64 57 37

ne pas jeter sur la voie publique - plan google maps

COMMENT SE CONDUIRE EN PAYS AUTISTE ?

Entre recommandations officielles et accompagnement au quotidien de la personne autiste de l'enfance à l'âge adulte

Dr Jacques Constant

Le Docteur Jacques Constant est pédopsychiatre.

Praticien hospitalier honoraire depuis septembre 2008, il a été responsable d'un service et d'un secteur de psychiatrie infanto-juvénile au Centre Hospitalier Général de Chartres pendant plus de 30 ans.

Ses publications dans diverses revues françaises, sa participation à de nombreux livres ou documents audio-visuels, témoignent de cette expérience généraliste concernant tous les types de populations et de réponses institutionnelles.

Le souci d'articuler la psychopathologie individuelle avec les modes de réponses institutionnelles est le fil rouge de ses réflexions.

Depuis la fin des années 80, il s'est plutôt orienté vers la prise en charge des personnes atteintes de troubles envahissants du développement.

Après avoir ouvert le premier hôpital de jour en France (1989) pratiquant des méthodes d'éducation structurée inspirées du programme TEACCH (en l'associant à l'approche psycho-dynamique) et avoir engagé un partenariat avec diverses institutions médico-sociales, il a lui-même créé une structure médico-sociale gérée par le Centre Hospitalier de Chartres : la Maison pour les personnes autistes du département d'Eure et Loir où, depuis 1999, il a coordonné un réseau d'accompagnement pour les 14-24 ans (SESSAD et IME).

Il a été Président de la SFPEADA (Société Française de Psychiatrie de l'Enfant et de l'Adolescent et Disciplines Associées) de 2006 à 2008 après avoir créé en 1985, l'API (Association de Psychiatrie de secteur Infanto-juvénile). Il est aujourd'hui Past-Président de la SFPEADA.

De 2002 à 2006, il a organisé chaque année, en coordination avec le ministère de la Santé, des «Rencontres annuelles de psychiatrie infanto-juvénile », à destination des praticiens du service public.

Il participe à de nombreux enseignements d'équipes. Il s'efforce de faire progresser la culture psychiatrique vers des prises en charge structurées, adaptées aux personnes autistes. Au cours de ces dernières années, il a mis au point un module d'information et de formation des personnels s'occupant d'autisme : « Le Permis de se conduire en pays autiste » et intervient dans de nombreux DU et, à la demande, auprès d'équipes médico-sociales ou sanitaires. Un DVD produit sur ce thème par l'association Pro Aid Autisme, à partir d'une conférence publique, a reçu le prix spécial du jury aux entretiens de Bichat en 2008.

Il a participé au Comité d'organisation des recommandations sur les bonnes pratiques pour le diagnostic précoce de l'autisme sous l'égide de la Fédération Française de Psychiatrie, et est conseiller de plusieurs associations de parents (Conseiller national de l'UNAPEI, association ARIA, association Pro Aid Autisme, association Autisme28 ...).

Il a été coordinateur du Comité scientifique du Centre Régional Autisme Ile de France (CRAIF) de sa création en 2004 jusqu'à 2008 et a participé à de nombreuses commissions médico-administratives, départementales, régionales et nationales.

Actuellement, dans le cadre du Plan Autisme 2008, il est membre du Comité National de suivi des politiques en faveur des personnes autistes.

Il préside également le groupe de travail, au sein de la HAS (Haute Autorité de Santé) en vue de préparer des recommandations nationales sur le diagnostic de l'autisme et autres troubles du développement chez l'adulte.